



PROJET DÉPASSE - FICHE N°1

Le pâturage en verger dans les Alpilles : retour d'expériences

Comment se caractérisent les pratiques de pâturage ovin en cultures pérennes sur le territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles ?

Cette question a fait l'objet d'une étude sociologique réalisée en 2019 par Floriane Derbez, qui est allée à la rencontre de 12 agriculteurs et éleveurs pratiquant le pâturage en verger.

Ce document reprend de manière synthétique les principaux résultats de cette enquête.



© CERPAM

Projet des Groupes Opérationnels du PEI
Mesure 16.1 du Programme de Développement Rural de la Région PACA, avec le financement de :



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



I - Une association brebis/oliviers naturelle et traditionnelle

L'association culture (oliviers et fruitiers) / élevage (brebis) apparaît localement comme une pratique traditionnelle... :



« Je sais qu'il y a 30 ou 40 ans c'était ça, il [l'éleveur] passait tout son hiver dans les vergers ».

« Quand je vais en colline, il y a plein de petits producteurs à droite à gauche qui me disent « allez viens, fais manger dessous les oliviers », ça nettoie ils n'ont pas à passer le broyeur ».

...Liée à un échange de bons procédés indexé à des relations de bon-voisinage : l'éleveur ou le berger est hélé par les riverains au cours de ses déplacements et c'est dans ce contexte qu'il en vient à pâturer en verger (principalement d'oliviers dans ce cas) :



En ce sens et particulièrement dans les (petits) vergers d'oliviers, cette pratique relève donc d'une forme d'opportunisme (il faut se « trouver » au bon moment / au bon endroit) qui résiste à toute tentative de formalisation / planification.

« On y a va pas mal dans les oliviers, (...). Ils nous demandent quand ils nous voient passer. »

Un oléiculteur estime d'ailleurs que :

« La synergie olivier-brebis, elle est naturelle »

De fait, c'est sans doute la forme d'association la plus répandue sur ce territoire tout en étant également la moins "visible", du fait du caractère largement informel de ces échanges.

II - Une pratique qui s'inscrit dans une réflexion agro-écologique

La mise en place régulière (pluriannuelle) du pâturage en verger s'inscrit généralement dans une réflexion plus large sur les changements de pratiques à mettre en œuvre sur l'olivieraie. La présence des animaux vient alors se substituer à l'usage de produits désherbants mais également à l'usage de solutions mécaniques jugées inadaptées (ou particulièrement complexes à mettre en œuvre) du fait même de la structure du verger (vieilles plantations, arbres non alignés...).



« L'idée était de sortir d'une agriculture conventionnelle [...] qui est complètement ridicule. La question était « Comment faire de l'agriculture sans passer son temps à gratter, pousser, tirer, couper, tailler ? » ; Ce qui me frappait c'est qu'on désherbait, on passait son temps à désherber et à faire crever la micro-faune y compris les petits lapins avec des produits désherbants, on engraisait, on faisait pousser les arbres et les végétaux si bien qu'on devait tailler et tondre. Il fallait tondre l'inter-rang, tout ça me semblait absurde. Donc j'ai arrêté le désherbage, après deux années j'ai pu faire passer les moutons ».

III - Une pratique qui simplifie le travail de désherbage

Le passage d'un troupeau permet de simplifier – si ce n'est supprimer dans certains cas – le travail de gestion de l'enherbement (certaines espèces sont délaissées par les brebis, c'est le « refus ») :

« Ça nettoie bien (rires) même très bien »

L'économie d'un passage d'engin (argument classique) et la qualité de travail des animaux sur le rang justifie leur présence dans le verger et est unanimement pointé comme un bénéfice associé à cette pratique.



« Quand je regarde l'herbe haute... et que nous on a pas le temps de passer... là maintenant à l'automne ils pourraient venir »

« Nous c'est vrai qu'ici on se touche tous donc c'est vrai qu'en voyant le berger passer peut-être les voisins voudront... moi ça m'éviterait au moins 10 jours de tracteur ! »



IV - Une association plus complexe à mettre en œuvre en pommiers et poiriers

Cependant, tous les milieux arboricoles ne se valent pas, et si la synergie brebis/oliviers semble, pour certains, une évidence, les contraintes de mise en place de pâturage en verger de pommes et/ou poires semblent plus importantes, alors même que la ressource en herbe y est plus intéressante (du fait notamment de l'irrigation, certains éleveurs n'hésitent pas à dire que ces vergers « valent des prés »). Cela étant dit, les enjeux liés à la coordination des interventions sont plus importants. L'enquête a permis de mettre à jour différents rapports au temps (qui passe / qu'il fait) selon l'activité des personnes enquêtées (élevage / arboriculture). Aussi, tandis que les arboriculteurs ont des attentes très précises (régularité, qualité du travail et donc formation du berger) qui vont de pair avec une très bonne visibilité de leur calendrier de travail annuel, les éleveurs élaborent de leur côté des stratégies d'alimentation de leurs troupeaux à partir d'une diversité de ressources potentielles (colline, pré, luzerne, campas...) fortement liées à des effets climatiques annuels (année sèche / humide) qui les conduira nécessairement à privilégier tel ou tel milieu et qui limite leur capacité à s'engager sur le long terme.

« Et moi vous savez le berger il faut qu'il ne vienne pas trop tôt et pas trop tard non plus. Il faut que les bêtes ne mangent ni les bourgeons ni les feuilles (entre décembre et janvier) et puis le berger il faut qu'il surveille ».

« L'an dernier je n'y suis pas allé mais ils m'ont attendu donc bon ... c'était trop mouillé je n'ai pas pu aller si il fait que pleuvoir on peut pas laisser les animaux. (...) Mais bon Faut pas y aller que quand vous avez besoin sinon c'est pas réglo donc je vais essayer d'y retourner ».



V - Implication relationnelle et organisationnelle du pâturage en verger :

Les dimensions organisationnelles et relationnelles relatives à la collaboration éleveur-arboriculteur sont un thème particulièrement développé dans les entretiens conduits auprès des personnes pratiquant le pâturage en verger.

« Ça ne peut pas marcher s'il n'y a pas une collaboration étroite entre l'éleveur et l'arboriculteur. (...) Avant ils avaient des troupeaux et ils n'avaient pas de portables ils avaient rien mais ils te prévenaient ! (...) Y'a un processus à respecter, c'est une collaboration. »

« Lucien est très précis. Il appelle et il dit la période puis il appelle pour dire que les animaux arrivent à telle date et telle heure. Il faut que tout soit coordonné. Tout s'organise (enfermer les chiens par exemple). La communication est foncièrement importante. A la campagne on vit les uns avec les autres, forcément, on traverse les parcelles des uns des autres. »



VI - La nécessité de garder les brebis

Les éleveurs s'accordent, au regard du risque que les brebis peuvent représenter pour les arbres, sur la nécessité de «garder» en verger. Chacun semble avoir développé des compétences et un savoir-faire spécifiques qui s'acquièrent avec l'expérience :

« Il faut y aller avec un berger qui sait garder. Il faut que les brebis aillent au bout de la rangée. Il faut quelqu'un qui ait du métier ».



Voici les recommandations formulées par les éleveurs pratiquants le pâturage en verger :

- Ne pas parquer
- Surveiller le comportement des brebis, « qu'elles ne lèvent pas la tête »
- Faire « demi-journée » en verger (pour veiller à l'alternance des milieux fourragers et ainsi limiter le risque de dégâts sur les arbres)



© Pugère

Synthèse des avantages et limites du pâturage ovin en cultures pérennes sur le territoire des Alpilles

	Vergers Pommés / Poires		Oliveraies / Vignes	
	+	-	+	-
Ressource	Qualité ressource herbagère			Peu d'herbe, parfois abandon
Caractéristiques du parcellaire	Parcellaire important d'un seul tenant			Parcellaire extrêmement morcelé, difficile à intégrer dans une stratégie d'alimentation du troupeau (cf. organisation des déplacements)
Effets du type de culture sur les pratiques de garde		Mauvaise visibilité dans le verger (cf. hauteur des arbres et palissage qui entrave la circulation)	Bonne visibilité des brebis	
Risques sur les arbres		Risque de dégâts sur les arbres (écorçage)	Moins d'enjeux (acceptation des oléiculteurs de perte d'une demi étage de production)	
Risques sur les brebis		Craintes exprimées par les éleveurs sur l'usage des produits phytosanitaires (notamment cuivre)	Craintes exprimées par les éleveurs sur l'usage des produits phytosanitaires (notamment cuivre)	Moins de craintes exprimées sur Olivier.

<p>Organisation de l'association agriculteurs / éleveurs</p>		<p>Pratique qui doit être planifiée (date d'arrivée, de départ, circuit)</p>	<p>Pratique plus généralement liée à une « opportunité » à saisir, limitée aux éleveurs qui vont en colline. Sur les domaines plus importants (en surface) et en vigne, la pratique est également planifiée.</p>	
<p>Impact de l'association sur les pratiques des éleveurs</p>	<p>Peut devenir une stratégie d'alimentation des troupeaux à part entière sur des périodes assez longues</p>			<p>Constitue plutôt un « complément » lorsque cette pratique n'est pas planifiée.</p> <p>Nécessite parfois d'organiser des déplacements pour gérer la distance (location de véhicule, déplacement des animaux).</p>
<p>Impact de l'association sur les pratiques des cultivateurs</p>	<p>Peut accompagner une stratégie d'écologisation des pratiques agricoles (cf. arrête désherbage chimique). Economie d'un passage de broyeur. Les avantages suivants (ou les bénéfices attendus) ont été abordés : fertilisation, prophylaxie.</p>		<p>Peut accompagner une stratégie d'écologisation des pratiques agricoles (cf. arrête désherbage chimique). Economie d'un passage de broyeur. Les avantages suivants (ou les bénéfices attendus) ont été abordés : fertilisation, prophylaxie.</p>	



Le projet DÉPASSE (2018-2022) a eu pour but de déterminer les conditions de réussite de l'intégration d'animaux dans les vergers et d'acquérir des données pour préciser les avantages et inconvénients de cette pratique ancestrale.

Ce modèle agroécologique permet de créer un échange de services agronomiques : maîtrise de l'enherbement et des bioagresseurs d'une part, alimentation et abri de l'autre. C'est aussi un moyen de diversifier la production.

Le Parc Naturel Régional des Alpilles et le CERPAM peuvent vous accompagner pour mettre en place une telle association sur le territoire des Alpilles.

Contacts :

**agriculture@parc-alpilles.fr
sdebit@cerpam.fr**

Rédaction : Floriane Derbez (sociologue)

Mise en page : Matthis Garnier (Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Réalisation : juin 2022

Projet des Groupes Opérationnels du PEI
Mesure 16.1 du Programme de Développement Rural de la Région PACA, avec le financement de :



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

